



LUTECE®

HERBICIDE

LE PARTENAIRE HERBICIDE MULTI-CULTURE

-  Efficace sur graminées et dicotylédones
-  Homologué sur de nombreuses cultures (Pomme de terre, Pois, Tournesol, Cultures légumières...)
-  Efficacité et sélectivité éprouvées



**Le Label garantit
L'Exigence!**

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

MODE D'ACTION

LUTECE® est un herbicide composé d'Aclonifen (HRAC 32), matière active herbicide à large spectre de post-semis pré-levée, efficace sur dicotylédones ainsi que sur de nombreuses graminées. L'Aclonifen agit par contact sur les jeunes organes aériens au cours de la germination des adventices. Il stoppe la synthèse des caroténoïdes, pigments jouant un rôle de photoprotecteur et un rôle dans le transfert de l'énergie lumineuse vers la chlorophylle. Les plantules touchées seront soit immédiatement détruites soit elles continueront leurs croissances pour devenir chlorotiques et disparaître.

SPECTRE D'EFFICACITÉ

Dicotylédones	Efficacité	Dicotylédones	Efficacité	Dicotylédones	Efficacité	Graminées	Efficacité
Amaranthe	75% > Efficacité > 65 %	Fumeterre	95% > Efficacité > 85%	Mouron des champs	95% > Efficacité > 85%	Digitaire	95% > Efficacité > 85%
Ambroisie	75% > Efficacité > 65 %	Gaillet	95% > Efficacité > 85%	Sanve	95% > Efficacité > 85%	Folle avoine	65% > Efficacité
Amni élevé	65% > Efficacité	Laiteron	95% > Efficacité > 85%	Ravenelle	95% > Efficacité > 85%	Panic	95% > Efficacité > 85%
Arroche	95% > Efficacité > 85%	Lamier	95% > Efficacité > 85%	Renouée liseron	75% > Efficacité > 65 %	Paturin annuel	95% > Efficacité > 85%
Capselle	95% > Efficacité > 85%	Linaire batarde	75% > Efficacité > 65 %	Renouée des oiseaux	75% > Efficacité > 65 %	Ray-grass	75% > Efficacité > 65 %
Chénopode	95% > Efficacité > 85%	Liserons	75% > Efficacité > 65 %	Renouée persicaire	85% > Efficacité > 75%	Sétaire	95% > Efficacité > 85%
Colza (repousses)	95% > Efficacité > 85%	Matricaire	95% > Efficacité > 85%	Séneçon	95% > Efficacité > 85%	Vulpin	85% > Efficacité > 75%
Datura	65% > Efficacité	Mercuriale	75% > Efficacité > 65 %	Stellaire	95% > Efficacité > 85%		
Ethuse	65% > Efficacité	Morelle	65% > Efficacité	Véronique	95% > Efficacité > 85%		

Efficacité >95%



95% > Efficacité > 85%



85% > Efficacité > 75%



75% > Efficacité > 65 %



65% > Efficacité



Panics



Gaillet



Matricaire
inodore



Chénopode
blanc



Sétaire



POMMES DE TERRE



Plantation
(00)



Levée
(10)



Développement
(18)

2 à 4 L/ha
+ Partenaires

Positionnement

- Appliquer après plantation sur buttage définitif
- Appliquer avant la levée des pommes de terre (de préférence au minimum 1 semaine avant la levée)
- Utiliser en association avec d'autres spécialités de pré-levée

Recommandations

- Appliquer sur sol non motteux et humide
- Appliquer par temps calme pour assurer une bonne répartition sur les deux flancs de buttes
- Réduire la dose à 0,15 L/ha sur sols sableux et sol léger
- Ne pas utiliser sur variété Monaliza plantée en terres crayeuses
- Production de plants: utiliser la dose maximale de 2L/ha



TOURNESOL

Semis
(00)

Emergence
(09)

Cotylédons étalés
(10)

1ère paire de feuilles
(12)

2 à 4 L/ha
+ Partenaire

Positionnement

- Appliquer en post-semis pré-levée

Recommandations

- Nécessite d'être associé pour la maîtrise des ombellifères, renouées et morelles



PROTÉAGINEUX ET POIS SECS D'HIVER

Semis
(00)

Emergence
(09)

Levée
(10)

2 Feuilles
(12)

8 Feuilles
(18)

2 à 3 L/ha
+ Partenaire

X

X

0,5 L/ha
+ Partenaire

Positionnement

- Appliquer en post-semis pré-levée après roulage
- Peut être utilisé en post-levée entre les stades 2 et 8 feuilles uniquement en l'absence d'utilisation en post-semis pré-levée

Recommandations

- Appliquer sur sol non motteux et frais afin d'assurer un bon positionnement du produit
- Ne pas rouler la parcelle après application
- Utiliser une dose maximale de 0,1 L/ha sur sols filtrants



PROTÉAGINEUX DE PRINTEMPS

Semis
(00)

Emergence
(09)

Levée
(10)

2 Feuilles
(12)

8 Feuilles
(18)

2 à 4 L/ha
+ Partenaire

X

X

0,5 L/ha
+ Partenaire

Positionnement

- Appliquer en post-semis pré-levée après roulage
- Peut être utilisé en post-levée entre les stades 2 et 8 feuilles uniquement en l'absence d'utilisation en post-semis pré-levée

Recommandations

- Appliquer sur sol non motteux et frais afin d'assurer un bon positionnement du produit
- Appliquer sur un semis régulier et suffisamment enterré

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES ET TABLEAU DES USAGES

N° AMM :
2230581

Composition :
600 g/L Aclofenifène

Formulation :
Suspension concentrée (SC)

Famille Chimique :
Diphényl-ether - HRAC 32

Mode d'action:
Inhibition de la synthèse des caroténoïdes

DRE
48 h

Classement:
H351 : Susceptible de provoquer le cancer
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraînant des effets néfastes à long terme
EUH208 : Contient de l'aclofenifène et de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique

Attention :
SGH08 - SGH09



Usage	Cultures	Dose (L/ha)	Nb app	Stades d'applications	DAR (j)	ZNT aqua (m)	DVP (m)	DSPPR
Carotte*Désherbage	Céleri rave	2,5	1	BBCH 14 à 15	F	5	5	3
	Carotte**	2,5	1	BBCH 00 à 03	70	5	5	3
Céleri-branche*Désherbage	Céleri-branche	2,5	1	BBCH 14 à 18	90	5	5	3
	Fenouil	2,5	1	BBCH 00 à 07	90	5	5	3
Cultures légumières*Désherbage	Panais	2,5	1	BBCH 00 à 03	70	5	5	3
	Topinambour	2,5	1	BBCH 00 à 08	90	5	5	3
Epices*Désherbage	Fenouil (graines)	2,5	1	post-levée ou post-semis - pré-levée	90	5	5	3
	Aneth (graines), Coriandes (graines)	2,5	1	post-levée ou post-semis - pré-levée	90	20	20	3
	Livèche (graines)	2,5	1	post-semis - pré-levée ou pré-émergence	90	20	20	3
	Angélique (graines)	2	1	Post-levée	90	20	20	3
Fines Herbes*Désherbage	Cerfeuil	2,5	1	post-semis - pré-levée	90	20	20	3
	Mélisse	2,5	1	repos végétatif à l'automne ou sortie d'hiver	90	20	20	3
	Aneth	2,5	1	post-semis - pré-levée	90	5	5	3
	Coriande	2,5	1	post-levée ou post-semis - pré-levée	90	20	20	3
	Ciboulette	2,5	1	En végétation	90	20	20	3
	Estragon	2,5	1	Pré-levée	90	20	20	3
	Persil	2,5	1	BBCH 00 à 03	90	5	5	3
	Féveroles d'hiver et pois protéagineux d'hiver	3	1	BBCH 00 à 08	F	50	20	3
Graines Protéagineuses*Désherbage	Féveroles de printemps, pois protéagineux de printemps et lupin	4	1	BBCH 00 à 08	F	20	20	3*
	Pois protéagineux	0,5	1	BBCH 12 à 18 (en l'absence d'application en pré-levée)	F	20	20	3
Haricots et pois écosés frais*Désherbage	Pois écosés frais, Fèves	4	1	BBCH 00 à 08	F	20	20	3*
	Lentille sèche**	4	1	BBCH 00 à 08	F	20	20	3*
Légumineuses potagères (sèches)*Désherbage	Pois sec d'hiver et pois chiche d'hiver	3	1	BBCH 00 à 08	F	50	20	3
		0,5	1	BBCH 12 à 18 (en l'absence d'application en pré-levée)	F	20	20	3
Oignon*Désherbage	Ail	4	1	BBCH 00 à 03	F	20	20	3
	Oignon ** et échalotte	2,5	1	BBCH 00 à 15	90	5	5	3
Pomme de terre*Désherbage	Pomme de terre	4	1	BBCH 00 à 08	F	20	5	3
	coriandre, aneth, et cerfeuil	2,5	1	Pré-levée	-	5	5	3
	ciboulette	2,5	1	de reprise sortie d'hiver à début montaison	F	20	20	3
	Pois de senteur et vesce	3	1	Pré-levée	-	20	20	3
	Avoine rude	2	1	Pré-levée	-	50	20	3
	Fenouil	2,5	1	Pré-levée	-	5	5	3
	Céleri	2,5	1	BBCH 14 à 18	-	5	5	3
	Lentilles**	4	1	pré-levée - post-levée	-	20	20	3*
Porte graine*Désherbage	Luzerne (en place)	2	1	en pré-coupe, après coupe ou après broyage sur culture installée	-	20	-	3
	Luzerne (jeune culture)	0,3	1	BBCH 12 à 16	-	20	-	3
	Carotte, persil, poireau, oignon porte graines et pois potager	4	1	pré-levée ou post-levée	-	20	20	3*
	Poireau	4	1	de reprise sortie d'hiver à début montaison	-	20	20	3*
	Panais	2,5	1	BBCH 00 à 03	-	5	5	3
	Fèves et pois chiche	4	1	BBCH 00 à 08	-	20	20	3
	Cultures florales	2	1	Pré-levée	-	5	5	3
PPAM-Non alimentaire*Désherbage	Belladone, lavande, lavandin, partenelle, sauge sclérée, pyrèthre de Dalmatie, jusquiame noire et arnica	2,5	1	NC **	-	20	20	3
PPAMC*Désherbage	Aneth (feuilles)	2,5	1	pré-levée et post-semis	90	5	5	3
	Angélique (feuilles)	1	1	Post-levée	90	5	5	3
	Fenouil (feuilles)	2,5	1	BBCH 00 à 03	90	5	5	3
	Fleur de camomille et souci	2,5	1	Pré-levée	90	5	5	3
	Gentiane (racine)	2,5	1	Post-levée	70	5	5	3
	Livèche (feuilles et racine)	2,5	1	Post semis - Pré-levée	90	5	5	3
Tabac*Désherbage	Tabac	2,5	1	NC	-	5	5	3
Tournesol*Désherbage	Tournesol	4	1	BBCH 00 à 08	F	20	20	3*

*Utiliser un matériel permettant une atténuation de la dérive d'au moins 50 %. ** fractionnement possible (consulter l'étiquette)

Lutece® AMM n° 2230581 Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Détenteur de l'AMM : ALBAUGH TKI D.O.O. Grajski trg 21, SI-2327 Rače, Slovénie
Responsable de la mise en marché : ALBAUGH TKI D.O.O. Grajski trg 21, SI-2327 Rače, Slovénie